

Exercice 1

5 points

Une entreprise appelle des personnes par téléphone pour leur vendre un produit.

- . L'entreprise appelle chaque personne une première fois :
 - la probabilité que la personne ne décroche pas le téléphone est égale à 0,6 ;
 - si la personne décroche, la probabilité qu'elle achète le produit est égale à 0,3.
- . Si la personne n'a pas décroché au premier appel, on procède à un second appel :
 - la probabilité que la personne ne décroche pas est égale à 0,3 ;
 - si la personne décroche, la probabilité qu'elle achète le produit est égale à 0,2.
- . Si la personne ne décroche pas au second appel, on cesse de la contacter.

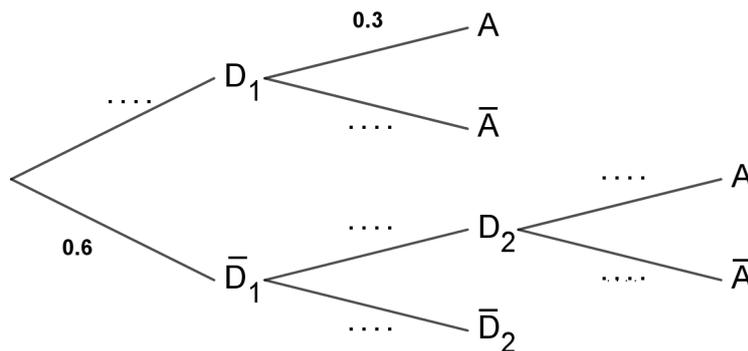
On choisit une personne au hasard et on considère les événements suivants :

- D_1 : « la personne décroche au premier appel » ;
- D_2 : « la personne décroche au second appel » ;
- A : « la personne achète le produit ».

Les deux parties peuvent être traitées de manière indépendante.

Partie A

1. Recopier et compléter l'arbre pondéré ci-dessous.



2. En utilisant l'arbre pondéré montrer que la probabilité de l'événement A est $P(A)=0,204$.
3. On sait que la personne a acheté le produit.
Quelle est la probabilité qu'elle ait décroché au premier appel ?

Partie B

On rappelle que pour une personne donnée, la probabilité qu'elle achète le produit est égale à 0,204.

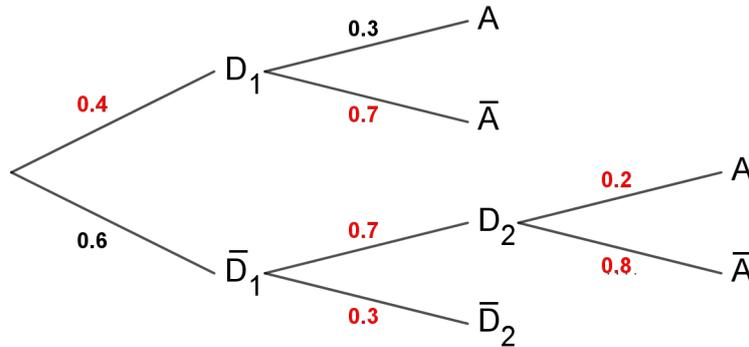
1. On considère un échantillon aléatoire de 30 personnes. On note X la variable aléatoire qui donne le nombre de personnes de l'échantillon qui achètent le produit.
 - 1.a. On admet que X soit une loi binomiale. Donner, sans justifier, ses paramètres.
 - 1.b. Déterminer la probabilité qu'exactement 6 personnes de l'échantillon achète le produit.
Arrondir le résultat au millième.
 - 1.c. Calculer l'espérance de la variable aléatoire X . Interpréter le résultat.
2. Soit n un entier naturel non nul.
On considère désormais un échantillon de n personnes.
Déterminer la plus petite valeur de n telle que la probabilité qu'au moins l'une des personnes de l'échantillon achète le produit soit supérieure ou égale à 0,99.

CORRECTION

Partie A

- 1.a. $P(\bar{D}_1)=0,6$ donc $P(D_1)=1-P(\bar{D}_1)=1-0,6=0,4$
 $P_{D_1}(A)=0,3$ donc $P_{D_1}(\bar{A})=1-P_{D_1}(A)=1-0,3=0,7$
 $P_{\bar{D}_1}(\bar{D}_2)=0,3$ donc $P_{\bar{D}_1}(D_2)=1-0,3=0,7$
 $P_{D_2}(A)=0,2$ donc $P_{D_2}(\bar{A})=1-0,2=0,8$

On obtient pour arbre pondéré :



2. En utilisant la formule des probabilités totales.

$$P(A)=P(D_1 \cap A)+P(\bar{D}_1 \cap D_2 \cap A)$$

$$P(D_1 \cap A)=P(D_1) \times P_{D_1}(A)=0,4 \times 0,3=0,12$$

$$P(\bar{D}_1 \cap D_2 \cap A)=P(\bar{D}_1) \times P_{\bar{D}_1}(D_2 \cap A)=P(\bar{D}_1) \times P_{\bar{D}_1}(D_2) \times P_{D_2}(A)$$

$$P(\bar{D}_1 \cap D_2 \cap A)=0,6 \times 0,7 \times 0,2=0,42 \times 0,2=0,084$$

$$P(A)=0,12+0,084=0,204$$

3. On nous demande de calculer $P_A(D_1)=\frac{P(A \cap D_1)}{P(A)}$.

$$P_A(D_1)=\frac{0,12}{0,204}=\frac{120}{204}=\frac{30}{51} \approx 0,588.$$

Partie B

- 1.a. X suit la loi binomiale de paramètres $n=30$ et $p=0,204$.

1.b. $P(X=6)=\binom{30}{6} 0,204^6 \times 0,796^{24} \approx 0,179$

1.c. $E(X)=np=30 \times 0,204=6,12$.

Si on considère un grand nombre d'échantillons de 30 personnes, en moyenne il y aura 6 personnes de l'échantillon qui achètent le produit.

2. La probabilité qu'aucune personne, d'un échantillon de n personnes, n'achète le produit est : $0,796^n$ donc la probabilité qu'au moins une personne achète le produit est : $1-0,796^n$.

$$\text{On doit déterminer } n \text{ tel que : } 1-0,796^n \geq 0,99 \Leftrightarrow 1-0,99 \geq 0,796^n \Leftrightarrow 0,01 \geq 0,796^n$$

\ln est croissante sur $]0;+\infty[$

$$\Leftrightarrow \ln(0,01) \geq \ln(0,796^n) \Leftrightarrow \ln(0,01) \geq n \times \ln(0,796)$$

$$0 < 0,796 < 1 \text{ donc } \ln(0,796) < 0$$

$$\Leftrightarrow \frac{\ln(0,01)}{\ln(0,796)} \leq n \quad \text{en utilisant la calculatrice } \frac{\ln(0,01)}{\ln(0,796)} \approx 20,12$$

$$\Leftrightarrow 21 \leq n \quad \text{car } n \text{ est un entier naturel.}$$

21 est la plus petite valeur de n telle que la probabilité qu'au moins une personne, de l'échantillon de n personnes, soit supérieure ou égale à 0,99.